

ACCUEIL



PRESENTATION



NORDEN est un cabinet d'avocats spécialisé dans les principaux domaines du droit des affaires.

Le cabinet NORDEN assiste les entreprises, fonds d'investissements et banques françaises et étrangères, à la fois en conseil et dans les phases de pré-contentieux ou de contentieux.

Le cabinet NORDEN a constitué un important réseau de cabinet d'avocats d'affaires étrangers correspondants lui permettant d'assister ses clients dans toutes opérations internationales.

AVOCATS ASSOCIES

Véronique REHBACH :



Véronique REHBACH

Tél. : + 33 1 72 71 85 59

Fax : + 33 1 72 71 85 60

E-mail : rehbach@norden.fr

Avocat au Barreau de Paris depuis 1994.

Véronique REHBACH est titulaire d'un DESS de Droit des Affaires (Paris II), d'un DESS de Fiscalité Internationale (Université de Sceaux-HEC), et d'une maîtrise en droit des affaires (Université Paris II).

Véronique Rehbach intervient auprès d'une clientèle d'entreprises privées et étrangères en matière de droit immobilier, baux commerciaux, copropriété, cessions de fonds de commerce et droit au bail, pratiques du droit commercial et contentieux commercial, droit des procédures collectives.

Elle représente également les clients du cabinet devant toutes les juridictions civiles, commerciales, prud'homales ou pénales, en demande ou en défense, ainsi que devant les institutions arbitrales.

Langues :

Français, anglais, allemand

Associations professionnelles :

Chambre franco-allemande, Association des Juristes franco-allemand, Cercle Franco-allemand de l'immobilier (CFAI), Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA).

Laurent VERDES



Avocat au Barreau de Paris.

Laurent VERDES est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université de Rennes I et d'un D.E.S.S en Ingénierie juridique et financière de l'Institut de gestion de Rennes.

Après une expérience de plusieurs années au sein d'établissements bancaires français et étrangers, en particulier à la Deutsche Bank à Jersey (Iles anglo-normandes) et au département des affaires juridiques internationales de la banque NATIXIS, il a rejoint le cabinet d'avocats JeantetAssociés pour ensuite intégrer le cabinet NORDEN.

Ses principaux domaines d'intervention sont le droit bancaire et financier, les fusions acquisitions, le private equity, la gestion de patrimoine et le contentieux d'affaires.

Il est membre de l'AEDBF (Association Européenne de Droit Bancaire et Financier), de la Chambre de commerce internationale et de l'Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA).

Langues :
Français, anglais.

DOMAINE DE COMPETENCES

Droit des sociétés – Fusions acquisitions – Private Equity



Le cabinet NORDEN conseille et représente les entreprises, dirigeants, actionnaires, banques et fonds d'investissement dans la négociation et le montage d'opérations d'acquisition de sociétés tant d'un point de vue juridique que social et fiscal, que ces opérations s'inscrivent ou non dans le cadre de LBO.

Les avocats du cabinet NORDEN participent à l'organisation de data room, à la réalisation d'audits juridiques pré ou post acquisition ainsi qu'à l'élaboration et la rédaction de l'ensemble de la documentation contractuelle (Lettre d'intention, protocole d'accord, contrat d'acquisition, garantie de passif et pacte d'actionnaires).

Ils assistent également leurs clients dans le choix des meilleures structures sociétaires au stade du démarrage en fonction de leur besoin, dans le suivi de la vie juridique des sociétés, l'organisation d'opérations de restructuration sociale (augmentation ou réduction de capital, fusion, scission, apport partiel d'actifs), et les différentes phases d'introduction en bourse et de placement de valeurs mobilières.

Le cabinet conseille et représente les dirigeants, actionnaires ou fonds d'investissement dans les contentieux relatifs à l'ensemble de ces opérations.

Banque – Finance



Le cabinet NORDEN assiste les banques, Entreprises d'investissements et fonds d'investissements tant français qu'étrangers en matière de réglementation bancaire et financière.

Le cabinet NORDEN assiste en particulier ses clients dans le cadre de l'ouverture de filiales ou de succursales, de la mise en place de leur documentation juridique en conformité avec la réglementation qui leur est applicable (Agrément des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, déontologie, règlements intérieurs, règles et procédure de bonne conduite), ainsi que dans leurs rapports avec leurs autorités de tutelles respectives (Commission bancaire, AMF...).

Les avocats du cabinet assistent également les banques et les emprunteurs, dans la négociation, le montage et la rédaction de l'ensemble de la documentation juridique (term sheet, convention de prêt, garanties) relative à des financements corporate ou structurés tels que les financements d'actifs, d'acquisition, immobiliers ou du commerce international.

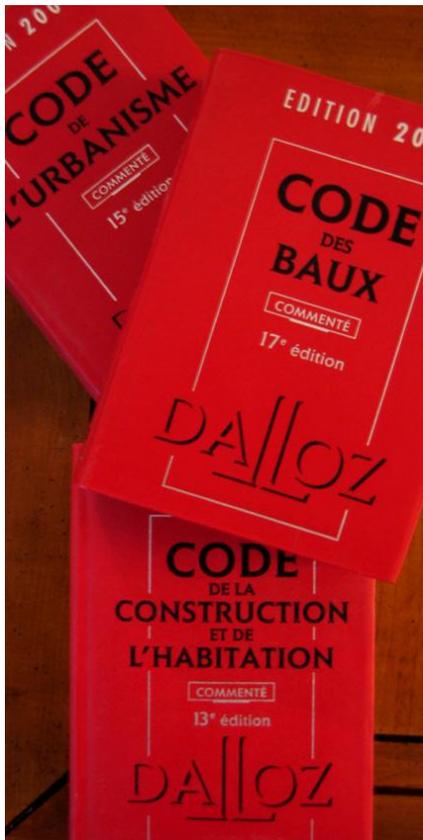
Ils interviennent enfin en matière de contentieux bancaire, financier et boursier, en particulier dans le cadre de renégociation de dettes ou de restructuration de passif, ainsi que dans le cadre de contentieux disciplinaires avec les autorités de contrôle.

Fiscalité et gestion de patrimoine



Le cabinet NORDEN assiste les particuliers, personnes physiques, en matière d'optimisation fiscale de leur patrimoine.

L'important réseau de correspondants à l'étranger, en particulier dans le ressort de juridictions dites « off-shores », permet au cabinet NORDEN de conseiller ses clients dans le cadre de relocalisation de résidence principale à l'étranger et de protection d'actifs ou d'investissements.



Les avocats du cabinet NORDEN interviennent sur des opérations d'achat ou de vente d'actifs immobiliers en fournissant conseil et assistance à tous les stades de l'opération (audit juridique préalable, structuration de l'opération, assistance à la mise en place des financements).

Ils fournissent également toutes prestations d'assistance en matière de gestion locative (baux civils et baux commerciaux, mandats de gestion et de commercialisation).

Ils assistent notamment les clients tant au stade de la rédaction de baux neufs et des baux en renouvellement que dans le cadre judiciaire: contentieux général ou assistance aux procédures de fixation du loyer des baux en renouvellement ou révisés et de fixation de l'indemnité d'éviction.

Ils interviennent également tant en conseil qu'en contentieux, dans l'intérêt du syndicat des copropriétaires, des copropriétaires ou des locataires sur toutes les problématiques liées au droit de la copropriété.

Le cabinet NORDEN assiste ses clients au stade de la négociation d'opérations de cessions de fonds de commerce et de droit au bail ainsi que de la rédaction des actes de cession, tant au profit du cédant que du cessionnaire.

Droit commercial – Contrats d'affaires



Le cabinet NORDEN participe à la négociation et rédaction de tous types de contrats commerciaux que ses clients peuvent être amenés à conclure dans le cadre de leurs relations commerciales avec leurs partenaires (Contrats d'agent commercial, contrat de franchise, contrat de distribution exclusive...).

Contentieux civil et pénal – Arbitrage



Le cabinet NORDEN participe à la négociation et rédaction de tous types de contrats commerciaux que ses clients peuvent être amenés à conclure dans le cadre de leurs relations commerciales avec leurs partenaires (Contrats d'agent commercial, contrat de franchise, contrat de distribution exclusive...).

Restructurations – Entreprises en difficulté



Le cabinet NORDEN fournit toutes prestations d'assistance et de conseil dans le cadre de la prévention et du traitement des difficultés des entreprises au profit :

- des débiteurs (aide au diagnostic d'entreprises, état de cessation des paiements, assistance et représentation dans le cadre de négociations amiables de restructuration, mandats ad hoc, conciliation, sauvegarde, assistance des sociétés en redressement ou liquidation judiciaire),
- des créanciers (déclaration de créances, assistance aux missions de contrôleur, analyse des plans d'apurement du passif et de leur impact sur les créanciers).

Le cabinet NORDEN représente ses clients dans le cadre des procédures devant le Tribunal de Commerce et devant tout organe de la procédure collective (action en revendication, en contestation de créances, en responsabilité des dirigeants...).

Droit social



Le cabinet NORDEN assiste ses clients, tant en matière de conseil que de contentieux, dans la gestion des relations individuelles de travail (vie du contrat de travail, procédures de licenciement pour motif personnel ou économique).

INTERVENTIONS



Participation et animation d'un séminaire (mai 2006) sur les Centres de marques en coopération avec la CCI de TROYES sur le thème « Les modalités d'occupation dans les centres de marques » ;

Animation 2 fois l'an d'une journée de formation destinée à des juristes d'entreprises au sein de l'Edition Formation Entreprise (E.F.E) sur le thème « Les difficultés des Entreprises ».

RECRUTEMENT



Pour toutes demandes de stage ou de collaboration, vous pouvez nous envoyer votre candidature :

par courrier électronique à contact@norden.fr ou directement à l'adresse e-mail d'un associé : rehbach@norden.fr ou verdes@norden.fr

ou par courrier à l'adresse du Cabinet :

NORDEN
Association d'avocats
121, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

CONTACT



121, Avenue des Champs Elysées 75 008 Paris
Tel : 01.72.71.85.59
Fax : 01.72.71.85.60
Mail : rehbach@norden.fr ou verdes@norden.fr
Site : www.norden.fr

RER A : Charles de Gaulle Etoile
Métro lignes 1, 2, 6 : Charles de Gaulle Etoile